



# EBB Infos N° 2 - Avril 2021

## Edito

Comme nous nous y étions engagés, voici la lettre d'infos n°2 qui relate l'avancée des projets pour lesquels vous avez apporté votre soutien. L'association s'est étoffée de nouveaux membres grâce au travail de réseau mais également grâce au soutien des médias - Le TELEGRAMME et l'OUEST-FRANCE - qui ont consacré des articles en pages locales sur les actions menées ou en projet. Nous nous réjouissons de l'arrivée de plusieurs jeunes adhérents, collégiens et lycéens qui sauront apporter un regard complémentaire sur le fonctionnement d'EBB et les perspectives d'évolution particulièrement en terme de communication.

Durant ces dernières semaines nous avons été interpellés sur la concrétisation de parrainages d'enfants ou d'adolescents. C'est donc dans cette volonté d'information que nous vous apporterons très bientôt des éléments sur le coût de la vie d'une famille togolaise et des frais liés à la scolarité.

N'hésitez pas à faire connaître EBB autour de vous, vous êtes nos premiers ambassadeurs !

La présidente

## Les actions en cours

### Un site internet :

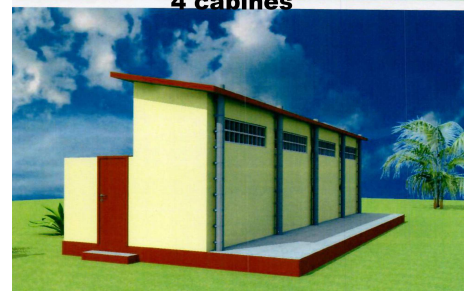
Lors de la réunion du CA du 13 mars dernier, il a été décidé la création d'un site internet pour améliorer notre visibilité. Benoît se charge de la construction du site, bien aidé en cela par l'association webassoc. Le nom qui a été retenu est **ebb-bzh.org**. Nous espérons, dans notre prochain bulletin d'infos, pouvoir vous annoncer qu'il est accessible et rempli de bonnes nouvelles.

### Des Latrines dans le canton d'Amou :

L'association SMPDD a été sollicitée par 9 chefs de villages de la région d'AMLAME. Ces notables se plaignaient de la mortalité engendrée par l'obligation qui est faite aux villageois d'aller faire leurs besoins dans la brousse autour du village. Les piqûres de serpents ou les attaques d'essaims d'abeilles sont très nombreuses et souvent mortelles. L'an dernier un jeune enfant est mort après une chute dans une fosse d'aisance en mauvais état. La demande consiste en la réalisation de latrines publiques dans ces villages. Des entreprises ont été sollicitées pour présenter des devis pour la construction de latrines à 4 ou 6 cabines. Les montants estimés sont de l'ordre de 5 000€ par construction. Le principe retenu est celui de fosses étanches qui seront vidangées par les véhicules de pompage dont le canton dispose. Le mode de traitement des eaux usées est à l'étude avec les autorités locales. Le conseil d'administration de EBB s'est prononcé en faveur d'une étude de faisabilité du projet. Les conditions préalables imposées aux chefs de villages sont de disposer d'un point d'eau à proximité et une participation financière des villageois. D'autre part, le fonctionnement de ces constructions ne devront pas être source de pollution du milieu.



4 cabines



## Dans les prisons du Togo :

Une action nous a été demandée afin d'aider à financer les interventions des visiteurs de prisons auprès des enfants détenus. Le projet émane de l'association SMPDD qui vient en aide aux démunis et aux détenus pendant leur incarcération et après leur libération. Le constat qui a été réalisé sur place est un très fort pourcentage de récidive de la part de ces jeunes qui se retrouvent seuls et sans ressource. Le travail de SMPDD serait d'apporter à ces jeunes, en rupture avec la loi et la société civile, la possibilité de recevoir des soins adéquats, une formation scolaire et d'être formés à un métier pour ceux qui purgent une plus longue peine. Le projet est actuellement en cours d'élaboration par le personnel de SMPDD qui s'est rapproché des instances dirigeantes du ministère de la justice togolaise, afin de définir le cadre d'intervention. Pour notre part, nous chercherons des soutiens pour financer une partie de ce projet de longue haleine. Les premiers résultats seront attendus au bout de 3 ans et le désir des parties est que cette action devienne pérenne et institutionnalisée. Vous pouvez consulter les opérations réalisées par notre partenaire sur le site [smpdd.site](http://smpdd.site)

## Les enfants et les parrainages :

Les opérations de parrainages continuent au Togo grâce à notre entremise.

Actuellement 7 orphelins et 4 enfants de familles dans la difficulté sont parrainés par des membres de EBB. 1 petite orpheline devrait l'être très prochainement. Certains adhérents ont choisi des parrainages non nominatifs et versent leur don à des structures par notre intermédiaire.

Les demandes d'aides continuent d'affluer. En plus des orphelinats de MEHI et de Notsé dont nous avons parlé dans notre dernier bulletin d'information, nous avons été sollicités pour un orphelinat à Adeta et un autre à Tinipé.

N'hésitez pas à vous engager ; *avec peu on peut faire beaucoup pour ces enfants.*

Sur notre site nous consacrerons beaucoup d'effort pour vous donner des nouvelles de nos petits protégés.



Adèle, une correspondante à Lomé, a rendu visite à MEHI

## Bulletin d'adhésion ou de don

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

@

Tél: \_\_\_\_\_

**Correspondance** ( Questions, renseignements, affectation des dons, ...)

**Souhaite adhérer à l'association**

**EBB** pour l'année 2021

et verse une cotisation de:

- 20€ à titre individuel

- 30€ pour ma famille

D'autre part,

**Je souhaite faire un don de .....€uros**

en espèces

par chèque

par virement

( renseignements sur demande)